

# Processus d'admission

à la MAS le Pertuis et à l'EEAP Les Aigues Marines



05 46 45 29 19



assist.soc@apajh17.fr

 La notification M.D.P.H. est obligatoire pour toute demande d'admission.  
Tout dossier incomplet ne sera pas traité par la commission d'admission.  
Dans le cas où l'établissement n'est pas en mesure de répondre aux besoins et attentes du bénéficiaire, il sera orienté vers une autre structure correspondant mieux à son profile.

## ÉTAPE 1

DEMANDE  
D'ADMISSION



le/la bénéficiaire, la famille et/ou le représentant légal, l'assistante sociale

*Présentation de l'établissement.  
Remise du dossier de candidature à remplir.*

RECEPTION  
& VERIFICATION



assistante sociale, médecin

*Enregistrement dans la liste des candidatures  
Transmission du dossier de candidature, de la fiche navette et de la partie vie quotidienne au médecin*

EVALUATION



médecin

*Recevabilité médicale.  
Disponibilité de la liste d'attente.*



En cas de refus un courriel sera envoyé par la direction.

## ÉTAPE 2

CONSULTATION



le/la bénéficiaire, la famille et ou représentant légal, le médecin

*Visite médicale  
Présentation de l'établissement*

COMMISSION  
D'ADMISSION



le/la bénéficiaire, la famille et/ou le représentant légal, la direction, la commission d'admission

*Prioriser les entrées et sorties.  
Dégager des axes de travail relevant des missions de l'établissement.*



En cas de refus un courriel sera envoyé par la direction.

## ADMISSION VALIDÉE

## ÉTAPE 3

CONFIRMATION  
DE LA DEMANDE



le/la bénéficiaire, la famille et/ou le représentant légal

*confirmation du **maintien de la demande** par mail.*

ADMISSION



le/la bénéficiaire, la famille et/ou le représentant légal, la direction.

*- Signature du contrat de séjour,  
- Pré-projet: définition des modalités d'accompagnement,  
- Remise du livret d'accueil, de la charte de droits et des libertés, du règlement de fonctionnement, du projet d'établissement.*

POINT DE  
PRÉSENTATION



Equipe inter-disciplinaire

*Rencontre et visite de l'unité d'accueil.*



l'admission se fait dès qu'une place se libère.